

RAPPORT FINANCIER

La décision, en Avril 2007, de supprimer les doubles mandats pour les postes « stratégiques » du Bureau de l'USS, a conduit à attribuer à des personnes physiques différentes les postes de trésorier de section et de trésorier général.

Aussi, compte-tenu de la jeunesse dans sa fonction du nouveau trésorier général (fonction assurée auparavant par le trésorier de la section gymnastique), ce court rapport est établi sous le contrôle des deux trésoriers de section, Eric Kandin (pour le tennis de table) et Thierry Rabault (pour la gymnastique). Et il vous est possible de leur poser les questions idoines au vu du document remis en début de séance.

Saison 2006 / 2007

La trésorerie de l'association continue de croître. Le bilan 2006/2007 est en excédent de 31k€. Plusieurs explications majeures (mais non exhaustives) à cela :

* de meilleures recettes :

- la subvention CNDS 2007 (+6) a été perçue cette année en Août 2007, alors qu'elle aurait dû l'être en Septembre.
- la subvention emploi tremplin, allouée 1 mois plus tôt que prévu et avec un paiement du mois de Septembre en Août (+4)
- des recettes dues aux cotisations plus importantes que prévu (+4), ainsi que celles en rapport avec les manifestations (+6). Un grand merci à l'ensemble des bénévoles pour leur participation active lors des différentes manifestations organisées par le club.

* de moindres dépenses, telles que celles de formation (-2) ou de matériel (-4)

De ce fait, compte-tenu de leur paiement anticipé, certaines subventions ne figureront pas en positif pour la saison 2007/2008 (CNDS + subvention de l'Emploi Tremplin de Septembre perçue en Août).

Hors Bilan : les charges sociales sur les salaires de Juillet et Août 2007 viendront également en négatif (ces sommes seront recalculées par le comptable qui gère les salaires mais elles devraient être de l'ordre de +3).

Budget 2007 / 2008

Le budget de l'exercice 2007/2008 est dans la lignée du précédent, sur l'ensemble des postes budgétaires.

Le poste salaires et charges budgété sur l'exercice représente 60% des dépenses.

L'ajustement du poste cotisations doit nous permettre de poursuivre l'objectif de plus de 50% des recettes, objectif maintenu lors de la saison précédente.

La maîtrise des dépenses reste un objectif constant du club et s'appuie sur le versement des subventions traditionnellement accordées. Une réduction significative de ces subventions nécessiterait un réajustement des dépenses.